

## EDITO

**Un début d'année marqué par la baisse des marchés actions.** Après un fort repli, le rebond du cours du pétrole et l'intervention des banques centrales semblent avoir ramené le calme. Pour autant, la période reste placée sous le signe de l'incertitude. Nous considérons que **les phases de repli sont une réelle opportunité** pour tout investisseur patient.

**Auxense continue à évoluer** et complète son offre auprès des indépendants (RC Pro), et des particuliers (assurance de prêt). Nous travaillons aussi à la refonte de notre site internet, dont **l'un des objectifs** est de vous proposer des informations qui **répondent au mieux à vos préoccupations financières.**

**Pour ce faire, nous avons besoin de vous !** En prenant quelques minutes pour répondre à notre questionnaire :

<https://fr.surveymonkey.com/r/FSSP7L2>

Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce nouveau numéro de « A vos côtés ».

L'équipe Auxense Gestion

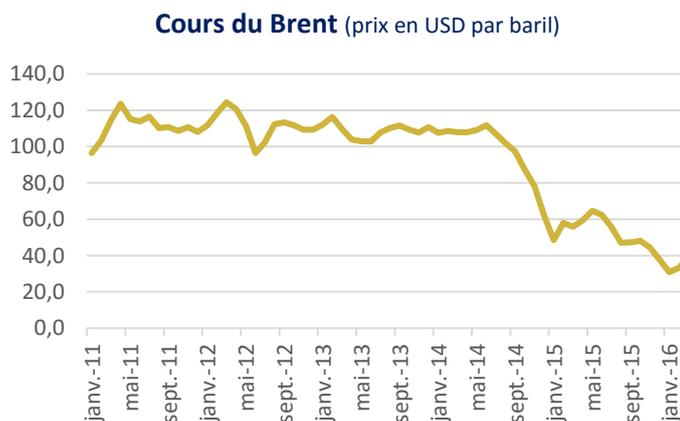
## BILAN & PERSPECTIVES

### UN PREMIER TRIMESTRE ENTRE DEFIANCE ET PESSIMISME

En janvier dernier, nous attirions votre attention sur les points qui allaient avoir une incidence sur les premiers mois de l'année. Quatre mois après, qu'en est-il ?

- **La transition économique se poursuit en Chine.** Les dernières statistiques montrent un redressement économique
- **La hausse des taux américains :** après une première hausse en décembre dernier, la banque centrale a laissé entendre qu'elle serait très prudente et augmenterait ses taux très progressivement dans les mois à venir.
- **Les risques géopolitiques :** les attentats de Bruxelles sont malheureusement venus nous rappeler qu'ils étaient toujours au cœur de l'actualité.

A ce contexte déjà troublé est venue s'ajouter la chute des cours du pétrole, qui a entraîné avec elle celle des principaux indices boursiers.



Source INSEE, Cours du pétrole brut « Brent » - Prix en dollars par baril

Le rebond est intervenu en février, quand les niveaux de prix atteints par l'or noir n'étaient plus soutenables pour la plupart des producteurs. Il a suffi de quelques discussions sur une éventuelle limitation de la production pour que la tendance s'inverse. **Les indices boursiers, tirés par les valeurs pétrolières et les valeurs bancaires sont alors repartis à la hausse...** mais restent encore en deçà du niveau du 31 décembre dernier.

Et maintenant ? L'excès de pessimisme de ce début d'année semble se résorber :

- Les statistiques rassurent quant à la croissance aux Etats Unis et en Chine, où l'activité se stabilise sous l'effet des mesures de relance.
- L'attitude des banques centrales, qui sont restées en soutien, rassure les investisseurs.

**4 points  
d'attention  
pour les mois  
à venir**

- 1. Matières premières et devises :** La variation des prix des matières premières a mis à mal les nerfs fragiles des investisseurs. Les marchés ont besoin de stabilité et si les niveaux actuels sont acceptables, il serait souhaitable qu'ils puissent se maintenir dans les prochains mois.
- 2. L'attitude de la banque centrale américaine :** A quel rythme et dans quelle ampleur va-t-elle remonter ses taux d'intérêts ? Quel sera l'impact sur les taux d'intérêt à long terme et sur la consommation ? Beaucoup de questions sans réponse pour le moment.
- 3. Les risques géopolitiques :** Avec d'une part, les flux de réfugiés qui contribuent à alimenter les tensions au sein de l'Union Européenne et d'autre part, les risques d'attentat toujours aussi aigus, quelle que soit la région du monde.
- 4. Le referendum anglais sur l'Union Européenne (Brexit)** prévu le 23 juin prochain pourrait modifier les équilibres européens, avec d'éventuelles réactions en chaîne (impact sur les marchés financiers, adhésion de l'Ecosse à la zone Euro...).

## PRÊT IMMOBILIER

L'HEURE EST A LA RENEGOCIATION !

Avec des taux de crédit immobilier qui continuent de baisser, **la question de la renégociation de son prêt immobilier est plus que jamais d'actualité.**

Selon le courtier en ligne MeilleurTaux.com un bon dossier empruntera à **1,65% sur 15 ans et à 1,85% sur 20 ans** (taux hors assurance, au 02/05/2016). Voilà de quoi favoriser les primo-accédants.

Si vous êtes déjà propriétaire, tout n'est pas perdu. En renégociant votre prêt, la baisse du taux vous permettra de réduire votre mensualité ou la durée de votre remboursement. Une économie qui peut s'avérer significative et se chiffrer en milliers d'euros.

**Notre conseil :** Si la charge de vos mensualité est supportable, mieux vaut réduire la durée de votre prêt, cela vous permettra d'obtenir un taux encore plus avantageux, et de réduire les intérêts payés.

L'ASSURANCE DE  
PRET : UNE  
SOURCE DE GAIN A  
NE PAS NEGLIGER !

**Aux gains réalisés sur la renégociation de votre prêt**, peuvent s'ajouter ceux liés à la **renégociation de votre assurance**. La loi Hamon vous permet de changer d'assureur dans l'année de signature de votre prêt, sous réserve de garanties identiques. **Le coût de cette assurance, qui vous couvre en cas de décès, peut s'en trouver sensiblement réduit.**

**Comment procéder ?** En choisissant un assureur autre que votre banque (on parle alors de **délégation d'assurance**), il vous est possible de vous assurer sur le capital restant dû, là où les établissements bancaires calculent la prime sur le capital emprunté.

**A ce titre, l'exemple d'un de nos clients est parlant** : en renégociant son prêt immobilier souscrit en 2012, l'économie réalisée sur les intérêts payés s'est montée à 21 500 €. A ce montant, s'est ajoutée une économie supplémentaire de 10 500 € obtenue grâce à la délégation d'assurance dont il a pu bénéficier en changeant de banque.

**Un gain dont le montant total s'élève à plus de 30 000 €.**

Que vous veniez d'acheter un bien immobilier ou que votre prêt soit en cours, **prenez quelques instants pour faire le point, vous ne le regretterez pas !** Quelle que soit votre situation, nous pouvons vous accompagner dans votre démarche, **vous faire bénéficier de notre expertise ainsi que des offres de nos partenaires en matière d'assurance de prêt.**

### **Avertissement**

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. La valeur de votre investissement peut fluctuer à la hausse comme à la baisse.

Cette communication est fournie à titre d'information. Il ne s'agit pas d'un conseil d'achat ou de vente. Il est recommandé de vous rapprocher de votre conseil avant toute prise de décision.

Auxense Gestion SAS ne garantit pas l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document ou la pertinence de toute opération pour une quelconque personne. Rien de ce qui figure dans ce document ne doit être interprété comme constituant une recommandation d'acheter ou de vendre un quelconque instrument financier ou une quelconque valeur mobilière. Il est recommandé de prendre connaissance du prospectus de tout fonds préalablement à toute souscription.

Auxense Gestion est une société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous la référence GP-07000010 et par l'ORIAS pour le courtage en assurance sous la référence 08.038.833.